

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 5 décembre 2019

**Rapporteur :
Monsieur Jean-Hubert
PETILLON**

N° 3

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 13/12/2019
- la transmission au contrôle de légalité le : 11/12/2019
(accusé de réception du 11/12/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Décision modificative n°3

Les décisions modificatives viennent modifier les autorisations budgétaires initiales pour tenir compte des événements de toute nature susceptibles de survenir en cours d'année tout en respectant l'équilibre du budget.

La décision modificative, qui vous est présentée, a pour objet :

Le financement de dépenses supplémentaires par le résultat affecté et l'ajustement des attributions de compensation;

L'inscription de dépenses supplémentaires par modification de chapitres.

I/ Le financement de dépenses supplémentaires par le résultat affecté et l'ajustement des attributions de compensation

Le solde du sur -équilibre dégagé à la section de fonctionnement après les décisions modificatives n°1 et 2 pour un montant de 89 773,31 € permet de financer les dépenses suivantes et d'améliorer l'autofinancement (+16 273,31 €) :

520.657365.900	Subvention CIAS selon délibération du 7/03/2019 (montant global : 547 857,50 €)	30 000,00 €
90.67441.950	Virement exceptionnel au budget annexe locations bâtiments économiques / annulation loyers SILICON Kerne (Délibération du Conseil Communautaire du 17 octobre 2019)	43 500,00 €
	Total	73 500,00 €

L'ajustement des attributions de compensation en fonctionnement (D739211 : - 74 684 €) et en investissement (R13246 : +32 601 €) suite à la Commission Locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 28 octobre 2019 permet de financer l'ajustement des remboursements d'emprunts transférés et d'améliorer l'autofinancement (+32 982 €) et de réduire l'emprunt d'équilibre de 122 363,31 €:

01.661131.300	Remboursement d'intérêts transférés	41 702,00 €
---------------	-------------------------------------	-------------

II/ L'inscription de dépenses supplémentaires par modifications de chapitres

Des dépenses non prévues au budget primitif sont financées par les crédits courants des services ou des économies réalisées sur certaines opérations et ont pour conséquence des transferts entre chapitres.

- Sur le budget principal :

4581.46501.90	Travaux PEM gare (initialement prévus au chapitre 23)	497 410,00 €
812.2182.75514.	Achat d'un fourgon pour la distribution des conteneurs (financé par les travaux dans les déchetteries)	28 000,00 €
23.204181.90508	Subventions d'équipement / UBO (DCC DU 20/06/2019, financées par le crédit subventions de fonctionnement UBO)	40 000,00 €
72.204172.90512	Subventions d'aides à la pierre – fonds délégués (compensées par les remboursements de l'Etat)	396 000,00 €
321.2313.18506	Transfert reliquat crédit études en travaux / médiathèque de Guengat	14 704,38 €
95.2184.59507	Complément mobilier / conciergerie (financé par les crédits de fonctionnement de la conciergerie)	618,00 €
90.2188.19503	Matériel vidéo centre des congrès du Chapeau rouge (financé par le crédit travaux Chapeau Rouge)	17 769,00 €
90.617.950	Etude de faisabilité et de pré-programmation d'une auberge de jeunesse (financée par le crédit subventions économiques d'investissement)	15 000,00 €
70.6574.610	Subventions partenaires habitat (financées par les frais d'études / logement)	4 800,00 €
90.6574.950	Subvention de fonctionnement à Initiative Cornouaille (Conseil communautaire du 5 décembre 2019 ; financée par le crédit subventions économiques d'investissement)	30 000,00 €
90.6574.950	Subvention UNAF / organisation du congrès européen de l'apiculture (1 ^{er} versement, DCC du 19/09/2019, financée par le crédit subventions économiques d'investissement)	20 000,00 €
90.6574.950	Subvention Digital Inspirationnel / conférence sur les réussites bretonnes du numérique (DCC du 17/10/2019 ; financée par le crédit communication /économie)	15 000,00 €

- Sur le budget transports urbains :

4581	Maîtrise d'œuvre pont allée Meilh Stang Vihan	19 000,00 €
------	---	-------------

- Sur le budget location bâtiments économiques:

673	Annulation de loyers 2018 non dus suite départ/ Silicon Kerne (financée par une subvention exceptionnelle du budget principal)	24 000,00 €
-----	--	-------------

6748	Remise gracieuse loyers Silicon Kerne selon délibération du 17 octobre 2019 (financée par une subvention exceptionnelle du budget principal)	19 500,00 €
------	--	-------------

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de modifier les montants des votes des chapitres du budget primitif.